

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

MIREILLE GOLASZEWSKI

La langue des signes
française
*À l'école, au collège et
au lycée*

Mireille GOLASZEWSKI

Editions du SCÉREN - CNDP
Mars 2010, 158 p., 12 €
Site : www.cndp.fr



Rédigé sous la direction et coordonné par Mireille Golaszewski, Inspecteur général de l'Éducation nationale (groupe des langues vivantes, mission scolarisation des élèves handicapés), "*La langue des signes française À l'école, au collège et au lycée*" est un ouvrage bien présenté et agréable à lire. Sa lecture est absolument indispensable à qui veut savoir ce qu'il en est de l'enseignement dit bilingue et des dernières avancées en la matière.

Très naturellement, c'est au chapitre consacré au contenu des cours de LSF que l'on est tenté de s'intéresser en premier lieu. Et là petite déception : on nous renvoie aux bulletins officiels de l'Éducation nationale. Mais réflexion faite, force est d'admettre que ce renvoi peut se justifier puisque les programmes de LSF au lycée, à l'école primaire et en maternelle comportent respectivement 17 et 19 pages.

Comme l'indique Mireille Golaszewski dans la préface, il s'agit de combler "*un gros déficit d'information sur l'engagement de l'Éducation nationale et sur ses actions*" en matière de scolarisation des jeunes sourds. Cet ouvrage s'adresse "*aux associations, aux enseignants, aux éducateurs, dans le cadre de l'école*" mais aussi à tous ceux qui, formateurs ou parents, souhaitent trouver un ensemble de documents permettant d'éclairer leur approche de la surdité et enfin aux futurs candidats au CAPES de LSF*.

Il s'agit on l'aura compris d'un exercice qui relève de la défense et de l'illustration de la langue.

Après la préface de Mireille Golaszewski, chaque chapitre est introduit par un extrait du livre d'Emmanuelle Laborit "*Le cri de la mouette*". Nombreux et reconnus sont les contributeurs.

Le premier article (p.13 à 23), rédigé par Fabrice Bertin, sourd, professeur à l'INS HEA et doctorant en sciences de l'éducation à Paris 8, est consacré aux aspects historiques.

Le second, très bref (3 pages), intitulé "*Surdité : aspects scientifiques*" est curieusement consacré au son et à l'audiométrie pour en dire qu'elles ne rendent pas compte des capacités de communication de la personne sourde. Plutôt que cette définition par la négative, on aurait préféré une présentation qui ferait pendant à la phonologie des langues vocales, à savoir celle des organes effecteurs et de la perception visuelle s'agissant des langues des signes.

Le suivant "*Prise en charge de la surdité*" p. 29 à 33, présente les différentes options pédagogiques.

Le troisième et plus important (p. 35 à 57) intitulé "*La communication pour les sourds et malentendants par la langue des signes*" est consacré à la genèse des signes dans une perspective étymologique. On le doit à Yves Delaporte, Docteur d'état en ethnologie, directeur de recherche au CNRS, membre du laboratoire d'anthropologie urbaine.

Le chapitre suivant (p. 59 à 88) "*Les contenus d'enseignement*" présente en fait essentiellement les divers types de documents pédagogiques puisque, comme je l'ai indiqué précédemment, le lecteur est renvoyé aux bulletins officiels en ce qui concerne les contenus proprement dits. Il a été rédigé par Jean-Louis Brugeille, Enseignant sourd de LSF, professeur certifié enseignant de LSF au collège André Malraux à Ramonville Saint-Agne et au lycée Bellevue à Toulouse.

La construction des “pôles LSF” p. 89 à 95 mentionne surtout les académies de Poitiers et Toulouse et évoque de façon positive l'internat en indiquant que c'est “*un facteur très attractif pour les familles du département et, à moyen et long terme, pour celles de l'Académie.*”

Sont ensuite abordés p. 97 à 103 “*L'évaluation des élèves aux examens*” notamment et “*Les enseignants de et en LSF*” p. 105 à 117. Dans ce chapitre, sont évoquées les certifications proposées aux enseignants. Et force est de constater le chemin parcouru puisqu'il est désormais question d'un CAPES de LSF !

Le chapitre “*TICE et LSF*”, comprendre “Technologies de l'information et de la communication” et “Langue des signes”, du à Thierry Bertrand du Bureau des ressources numériques du Ministère de l'Education nationale, présente p. 119 à 123 quelques réalisations et des projets de DVD ou d'apprentissage en ligne. Les deux pages suivantes font état d'un service de vidéos éducatives accessibles sur abonnement aux établissements scolaires.

Après les remerciements d'usage, le témoignage d'un membre du jury (enseignant sourd) rédigé par Jean-Louis Brugeille, cité plus haut, vient clore cette série de contributions.

N'oublions pas de signaler un chapitre fort utile et bien documenté : “*Sitographie, bibliographie et DVD*”.

Avec cet ouvrage l'Education nationale présente ses premières réalisations et affiche son volontarisme (le mot est de l'auteur) en matière d'enseignement de la langue des signes. C'est un premier pas qu'il faut saluer.

En toute logique, la réflexion sur les contenus et les pratiques pédagogiques, sur le va-et-viens entre français et langue des signes et sur l'évaluation de ces pratiques pédagogiques devraient constituer le prochain chantier, pour le plus grand bien des élèves. ❖

Philippe SÉRO-GUILLAUME
Maître de Conférence à l'Université Paris III
Chargé du cours de linguistique appliquée au
CNFEDS

* *La langue des signes française À l'école, au collège et au lycée, p. 6.*